

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21293**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence STS Mention Sciences Sanitaires et Sociales

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé, Ministère de l'Enseignement Supérieur	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332n Expertise sociale et projets sociaux, 332p Direction de centres et de services sociaux

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Identification des enjeux de santé publique
- Management d'une équipe
- Gestion de projets
- Responsabilité d'une structure gérontologique ou médico-sociale
- Participation au suivi santé-travail en collaboration avec les métiers selon des protocoles élaborés en commun
- Participation à des enquêtes épidémiologiques et en informant de leurs résultats et conclusions, et en alertant en cas de danger grave et imminent pour l'entreprise et l'environnement
- Prise en charge sur les lieux de travail, réinsertion, suivi des accidentés du travail, des handicapés
- Formation du personnel à la prévention des risques du travail, du risque pour l'environnement, aux premiers secours, et élaboration des consignes et plans d'urgence
- Participation aux propositions de transformation et d'amélioration des conditions de travail et d'exploitation, en assurant le suivi des mesures de prévention préconisées
- Participation à l'identification des risques par des méthodes validées, et à l'analyse des conditions et ambiances de l'environnement de travail et hors travail pour en déterminer les répercussions sur la santé des travailleurs et des populations
- Participation aux missions de veille sanitaire et d'alerte
 - Capacité à mettre en place une enquête, une démarche de qualité et son système d'évaluation et d'amélioration continue
- Capacité à mettre en place, coordonner et participer à une démarche projet au sein d'une entreprise ou d'un établissement sanitaire ou médico-social ou d'une structure d'aide à la personne.
- Savoir assurer la qualité des données et leur recueil au cours d'une démarche d'évaluation.
- Savoir mener des actions de promotion de la santé et de sensibilisation aux risques de façon individuelle ou collective.
- Faire des propositions pour la transformation et l'amélioration des environnements individuels et/ou collectifs dans le secteur sanitaire et médico-social, et au sein des entreprises et industries.
- Employer les outils de gestion, de méthodologie d'organisation et de gestion de projet au quotidien et dans le cadre de résolution de problèmes
- S'approprier l'environnement juridique et réglementaire social et médico-social
 - Compétences disciplinaires décrites dans le référentiel de compétences des mentions de licence :
 - Mobiliser des connaissances sur le fonctionnement du système de santé, sur les implications sociologiques de la maladie et ses déterminants sociaux, sur les implications sociales de l'état de santé des populations, pour situer l'action sanitaire et sociale dans son contexte biologique, médical, sociologique et bioéthique.
 - Mettre en perspective les savoirs fondamentaux des disciplines de référence pour analyser des problématiques sanitaires : santé publique, économie, gestion des institutions sanitaires et sociales, sciences de l'éducation, réglementations appliquées au champ de la prévention.
 - Mobiliser des données démographiques, sanitaires et épidémiologiques pour répondre à une demande de nature sociale et/ou sanitaire.
 - Caractériser les institutions et des acteurs dans les domaines sanitaires, sociaux et médicosociaux pour élaborer cette réponse en fonction de ces caractéristiques.
 - Mettre en œuvre les techniques d'organisation et d'exécution des programmes de prévention : documentation, communication, planification, production, gestion et évaluation de projets, comptabilité.
 - Mettre en œuvre les outils d'évaluation des actions de prévention et d'éducation dans le champ de la santé.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Secteurs sanitaires hospitalier et Médico-social publics et privés,
- Structures d'alternative à l'hospitalisation et d'aide à la personne,
- Structures de Santé au Travail,
- Structures Territoriales et Services déconcentrés de l'Etat.

- Assistant de gestion de structures hospitalière,
- Responsable de structure gérontologique/médico-sociale,
- Responsable de structure d'aide à la personne,
- Chargé de mission, d'évaluation des politiques publiques d'éducation et de promotion de la santé,
- Assistant démarche Qualité en secteur sanitaire / médico-social,
- Assistant en démarche Qualité et Environnement,
- Assistant-ergonome,
- Intervenant en Santé-travail,

- Parcours Prévention et Santé Publique : assistant ou responsables de petites structures de l'économie sociale et solidaire ou du médico-social, responsable de structures d'Aide à la Personne, assistant du chef de projet développement durable dans le secteur sanitaire ou médico-social, Chargé de mission et d'évaluation de politiques publiques en Prévention-Education pour la santé, assistant qualité
- Parcours Santé-Travail : Assistant-ergonome d'intervenant en Santé-Travail (infirmier, technicien, assistant)
- Parcours Management de Proximité des Structures gérontologiques et médicosociales : Référents, coordinateurs, voire responsables de petites structures gérontologiques et médico-sociales.

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

K1205 : Information sociale

K1206 : Intervention socioculturelle

K1305 : Intervention sociale et familiale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 1

- UE compétences disciplinaires (10 ECTS) : Professions de santé et entreprises d'aide à la personne ; Politiques publiques, sanitaires et sociales ;
- UE compétences disciplinaires (10 ECTS) : Introduction la psychologie ; Etablissements sanitaires et médico-sociaux et l'économie de la santé ; Problèmes sanitaires et sociaux contemporains ; Le secteur associatif et les aidants naturels
- UE compétences complémentaires (10 ECTS) : Aide et accompagnants à l'insertion professionnelle ; Méthodologie du travail universitaire ; Informatique ; anglais ; Activités physiques et culturelles

Semestre 2

- Compétences génériques (12 ECTS) : Informatique et statistiques ; activités culturelles ; communication orale
- Compétences génériques (9 ECTS) : Aide et accompagnement à l'insertion professionnelle ; Psychologie et sociologie de la personne âgée ; Psycho-sociologie de l'enfance et l'adolescence ; communication écrite
- Compétences complémentaires (9 ECTS) : Initiation à la recherche ; sport ; sociologie des entreprises ; anglais ; bases du développement durable

Semestre 3

- UE compétences disciplinaires (10 ECTS) : Approche du monde social ; grandes fonctions physiologiques ; connaissance générale des pathologies ;
- UE compétences disciplinaires (12 ECTS) : Qualité ; approche du monde sanitaire ; connaissance de la personne âgée et des handicaps ; fondamentaux du droit ; communication

UE compétences complémentaires (8 ECTS) : Animation et accompagnement des usagers ; aide et accompagnement à l'insertion professionnelle ; méthodologie du travail universitaire ; anglais

Semestre 4

- Compétences génériques (9 ECTS) : Explorations et techniques de suppléance ; démarche projet dans l'entreprise médico-sociale ; hygiène et stérilisation
- Compétences génériques (6 ECTS) : Social en chiffre ; Gestion de l'information ; économie de la santé - économétrie
- Compétences complémentaires (7 ECTS) : Initiation à la recherche ; anglais ; informatique ; C2i ; aide et accompagnement à l'insertion professionnelle
- Compétences professionnelles (8 ECTS) : stage ; méthodologie de stage et rapport

Semestre 5

- UE compétences disciplinaires (8 ECTS) : Régime fiscal, social et juridique des associations
- UE compétences disciplinaires (7 ECTS) : Santé et précarité ; gestion du personnel ; droit de l'action sociale et de la famille
- UE compétences complémentaires (7 ECTS) : Formation à la recherche ; comptabilité ; aide et accompagnement à l'insertion professionnelle ; anglais
- UE compétences professionnelles (8 ECTS) : stage ; méthodologie de stage et rapport

Semestre 6

- Compétences génériques (7 ECTS) : Base de l'économie sociale et solidaire ; management du projet associatif ; éducation et santé
- Compétences génériques (10 ECTS) : Indicateurs de fonctionnement de la qualité dans le secteur médico-social ; développement durable en secteur social médico-associatif ; informatisation du système de gestion
- Compétences complémentaires (5 ECTS) : Anglais ; communication ; aide et accompagnement à l'insertion professionnelle
- Compétences professionnelles (8 ECTS) : stage ; méthodologie de stage et rapport

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI/NON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Personnes ayant contribuées aux enseignements
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		jury de la mention de la licence
En contrat de professionnalisation	X		jury de la mention de la licence
Par candidature individuelle	X		jury de la mention de la licence
Par expérience dispositif VAE	X		VAE : jury unique de l'Université de Lille 2 // VAP : jury de la mention de la licence

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 1er Août 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 septembre 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :**Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :****Lieu(x) de certification :**

Université Lille 2 droit et santé : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Lille]

Université de Lille 2 - Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé, 42 rue Ambroise Paré, 59120 LOOS

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Lille 2 - Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé, 42 rue Ambroise Paré, 59120 LOOS

Historique de la certification :